



> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Nettoyage des tissus Détachage manuel Pré-brossage Déchargement du linge Repassage	Perchloroéthylène	Certaine	Produit utilisé dans les machines de nettoyage à sec. Émission possible lors de certaines opérations (détachage manuel, repassage de linge humide), de dysfonctionnements (fuite) ou de mauvaises utilisations des équipements (ouverture anticipée). Se reporter à la FAS 2 pour un avis sur la substitution.
	Formaldéhyde	Possible	Présent dans certains produits de détachage utilisés pour les taches hydrophiles (café, thé, vin, fruits).
	Amiante	Exceptionnelle	Présence à suspecter dans d'anciens accessoires de repassage (support de fer, tablier de repassage, presse à repasser...).
Entretien et maintenance des équipements (mise à niveau et alimentation, raclage des boues, nettoyage du distillateur et des filtres, autres opérations)	Perchloroéthylène	Certaine	Exposition possible lors du remplissage ou de la mise à niveau manuelle de perchloroéthylène dans certaines machines non automatisées, ou lors de l'élimination des boues.
	Trichloroéthylène	Exceptionnelle	Présence possible dans l'atmosphère et dans les boues, lorsque des vêtements de travail imprégnés de trichloroéthylène ont été nettoyés.
	Silice cristalline	Possible	Exposition possible dans les opérations de maintenance de certains filtres contenant des terres de diatomées.
	Amiante	Exceptionnelle	Exposition possible par certains matériaux d'isolation ou de calorifugeage (tuyaux servant à l'injection de vapeur).
	Fibres céramiques réfractaires (FCR)	Possible	

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et conseillers médicaux des CARSAT, CRAM et CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : site.web@inrs.fr ou votre interlocuteur à la CARSAT.



(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, CIRC 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Pour en savoir plus

Page web du site INRS « Réglementation et classifications des agents CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/reglementation-cmr.html>

Page web du site INRS « Prévenir les risques liés aux produits CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/prevention-cmr.html>

Brochure de l'INRS « L'activité de nettoyage à sec » (ED 6025)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%206025>

Fiche d'aide à la substitution « Perchloroéthylène. Nettoyage à sec » (FAS 2)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAS%202>

Fiche toxicologique INRS « Tétrachloroéthylène » (FT 29)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/doc/fichetox.html?refINRS=FT%2029>

Brochure de l'INRS « Activité de nettoyage à sec utilisant des solvants combustibles. Prévention et protection contre les risques incendie et explosion » (ED 6102)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%206102>

Rapport d'étude INERIS « Note sur les produits de substitution du perchloroéthylène dans les installations de nettoyage à sec (Ersa-05 n°9) » (2005)

http://www.ineris.fr/centredoc/rapport_ersa.pdf

Document CRAMIF « Nettoyage à sec » (DTE 161)

<http://www.cramif.fr/pdf/risques-professionnels/dte-161-nettoyage-a-sec-risques-prevention-guide.pdf>

Arrêté du 5 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 31 août 2009 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2345 relative à l'utilisation de solvants pour le nettoyage à sec et le traitement des textiles ou des vêtements

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000026737424&dateTexte=&oldAction=rechJO&ategoreLien=id>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et conseillers médicaux des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : site.web@inrs.fr ou votre interlocuteur à la CARSAT.